

Envoyé en préfecture le 21/01/2020

Reçu en préfecture le 21/01/2020

Affiché le 21/01/2020

SLO

ID : 011-241100593-20200116-C2020_06-DE



 **Grand
NARBONNE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE

2019





En 2019, l'engagement des élus du Grand Narbonne en faveur de la transition énergétique se poursuit, en associant toujours le plus grand nombre d'acteurs et de citoyens et en travaillant en transversalité sur l'ensemble des compétences de la collectivité, dans la lignée de notre projet de territoire, Grand Narbonne 2030.

Ainsi, les questions de mobilité, d'habitat et de gestion de l'eau, pour en citer trois, ont été parmi nos préoccupations et nous sommes tous conscients des enjeux à relever aujourd'hui et dans les années à venir.

En collaboration étroite avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, de nombreux chantiers se poursuivent ou démarrent, le premier d'entre eux étant la finalisation du Plan Climat Air Energie Territorial, dont la large concertation et les avis des institutions vont clôturer cette feuille de route. Six axes stratégiques, quinze actions prioritaires ont été définis pour qu'ensemble nous nous donnions les moyens opérationnels d'atteindre nos objectifs de diminution énergétique et de gaz à effet de serre, pour une meilleure qualité environnementale et une meilleure qualité de vie des habitants de notre territoire.

Egalement avec le PNRNM et afin de favoriser le développement des énergies renouvelables, deux outils sont à disposition : le cadastre solaire et la charte qualité pour la production d'électricité d'énergie d'origine renouvelable.

2019 a vu aussi la reconnaissance de cet engagement : 1^{ère} agglomération de France pour son autonomie électrique – Seule intercommunalité audoise retenue pour intégrer le programme Territoire d'industrie – Obtention du label européen Cap Cit'ergie et enfin lauréat du Contrat de Transition Ecologique initié par l'Etat.

Ces gratitudes doivent nous permettre d'être toujours plus ambitieux dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans l'adaptation aux changements qui en découlent.

Le Grand Narbonne est là, pour qu'ensemble, et que chacun de notre place (institutionnels, associations, citoyens, entreprises) nous portions le message et l'action pour trouver des solutions et continuer à bien vivre sur notre beau territoire.

Loin d'être exhaustif, ce rapport se veut avant tout accessible et clair, afin que vous puissiez repérer les actions phares du territoire et leur rayonnement sur l'ensemble des communes.

N'hésitez pas à nous interpeller... la transition se devant être également créatrice de liens !

Isabelle Herpe

Vice-Présidente de la Communauté
d'agglomération du Grand NARBONNE





Une démarche globale en faveur de

Envoyé en préfecture le 21/01/2020
Reçu en préfecture le 21/01/2020
Affiché le 21/01/2020
ID : 011-241100593-20200116-C2020_06-DE

Un budget primitif de 234 M€ dont 70 M€ en investissements avec 50 M€ de projets nouveaux :

Rénovation du patrimoine, aménagements de pistes cyclables, réaménagement qualitatif du hameau du Somail...



Dès 2015, l'agglomération a été labellisée **Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)**, et a bénéficié au total d'une enveloppe de 2,5 M€ de subventions dont 1 M€ destiné aux communes pour la réalisation de projets s'inscrivant dans la croissance verte.

Fin janvier 2019, la collectivité s'est vu décerner le **label européen Cap Cit'ergie** pour récompenser sa politique ambitieuse en matière énergétique. L'inscription dans cette démarche permet de bénéficier d'un accompagnement extérieur pour induire un processus d'amélioration continue sur l'ensemble des compétences. Il a été pointé trois domaines prioritaires d'actions : patrimoine, urbanisme durable et la mobilité.



En cette année 2019, le Grand Narbonne a été la seule intercommunalité audoise retenue pour intégrer le programme **Territoire d'industrie**, sur la base du développement de la filière des énergies renouvelables. En outre, le Grand **Narbonne** est l'un des 80 territoires choisis par l'État pour signer un **Contrat de Transition Écologique (CTE)**. Cette nouvelle distinction est une reconnaissance de la qualité des multiples actions de transition écologique portées par la communauté d'agglomération avec ses nombreux partenaires. Ce CTE sera un accélérateur de plus vers la croissance verte et s'articulera avec la démarche Territoire d'industrie déjà engagée.



Contrat de Transition Écologique



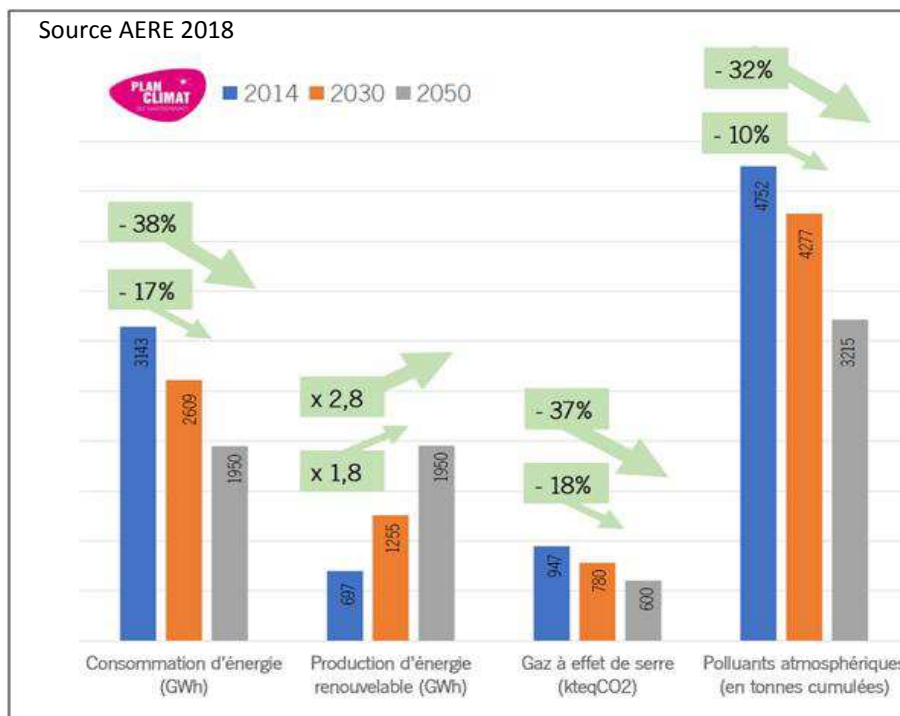
La feuille de route du Plan Climat Air

UN SCENARIO DE TRANSITION

Il vise :

- Une baisse des émissions de gaz à effet de serre de -18% par rapport à 2014 d'ici 2030 et -37% d'ici 2050,
- Une diminution des consommations d'énergie de -17% par rapport à 2014 d'ici 2030 et -38% d'ici 2050,
- Multiplier par 2,7 la production d'énergies renouvelables par rapport à 2014.

Le Grand Narbonne s'engage pour devenir un territoire autonome en électricité d'ici 2030 et territoire à énergie positive d'ici 2050.



6 axes stratégiques

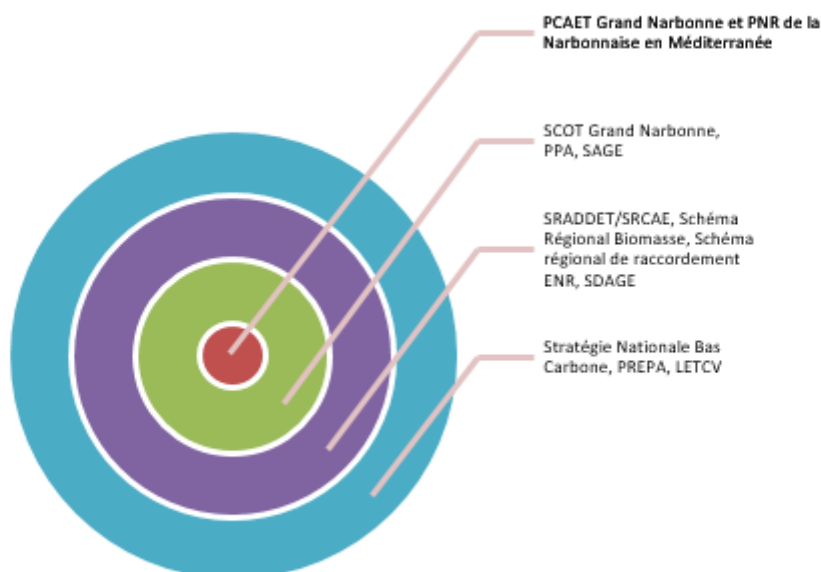
- 1 - **REDUIRE** les consommations d'énergie et d'eau en améliorant le confort
- 2 - **ENCOURAGER** les mobilités alternatives
- 3 - **SOUTENIR** les filières de la croissance verte
- 4 - **DEVELOPPER** les énergies renouvelables électriques et thermiques
- 5 - **FAVORISER** l'adaptation au changement climatique et la séquestration carbone
- 6 - **SYSTEMATISER** la prise en compte des enjeux climat-air-énergie



15 ACTIONS PHARES

- 1 - Engager l'éco-exemplarité des collectivités
- 2 - Soutenir les travaux de rénovation énergétique avec un parcours coordonné
- 3 - Valoriser les toits : rénovation et isolation, cadastre solaire, végétalisation
- 4 - Planifier un urbanisme durable, notamment par une nouvelle mobilité
- 5 - Mettre en place des alternatives à la voiture
- 6 - Développer le tourisme durable
- 7 - Mettre en œuvre une stratégie territoriale pour une agriculture durable
- 8 - Soutenir l'innovation dans les filières de la croissance verte
- 9 - Développer le recours aux matériaux biosourcés et/ou locaux, notamment pour favoriser la séquestration carbone
- 10 - Développer une énergie renouvelable quantitative et participative
- 11 - Adapter le territoire et les écosystèmes, notamment à l'élévation du niveau de la mer
- 12 - Améliorer la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau
- 13 - Massifier les pratiques et gestes économes en eau et en énergie
- 14 - Organiser un réseau local d'ambassadeurs pour amplifier la transition énergétique
- 15 - Partager le suivi et l'évolution du Plan Climat avec l'ensemble des acteurs du territoire

Une articulation avec les autres documents de référence



L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale

L'année 2019 a permis la finalisation du SCoT, document de référence en matière de planification de l'aménagement durable du territoire. Elaboré concomitamment avec le PCAET, les documents ont pu être articulés. Le SCoT vise à repenser l'aménagement par une réorganisation spatiale afin de créer les conditions d'une gestion économe de l'espace et des ressources, du réinvestissement des centres anciens, de la mixité sociale et de l'adaptation au changement



Hameau du Somail (Source IGN)



Diviser par 2 le pourcentage de surfaces urbanisées avec 50% en zones urbaines existantes d'ici 2040

Mise à disposition d'un cadastre solaire



Il est désormais possible d'évaluer rapidement via une application le potentiel énergétique des toitures et terrasses sur la totalité du territoire du Grand Narbonne et du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

<https://services.legrandnarbonne.com/1660-cadastre-solaire.html>



1940 utilisateurs depuis sa mise en ligne en décembre 2018

Une charte en faveur du développement des énergies renouvelables

La charte qualité pour la production d'électricité d'origine renouvelable en Narbonnaise, co-élaborée avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée et en concertation avec les acteurs du territoire, vise un accompagnement du développement de l'éolien et du solaire. Elle fournit un ensemble d'outils pour favoriser un développement économique équilibré du territoire qui préserve l'environnement et les paysages, tout en impliquant les citoyens.



Charte qualité pour la production d'électricité d'origine renouvelable en Narbonnaise



La maîtrise de la demande en énergie

Envoyé en préfecture le 21/01/2020

Reçu en préfecture le 21/01/2020

Affiché le 21/01/2020

ID : 011-241100593-20200116-C2020_06-DE

SLO

En 2019 : 65 000 € de travaux de rénovation énergétique du conservatoire et de l'Office du tourisme du Somail

Les menuiseries au siège de l'agglomération font l'objet d'un remplacement 2019-2020



Consommation énergétique du patrimoine : 8488 MWh en 2016
(source Bilan carbone)

Remplacement du groupe de froid à la médiathèque en 2018 : 10k€ économisés en un an



Convention entre le Grand Narbonne et le Syaden pour la réalisation de diagnostic et suivi énergétique
13 communes ont bénéficié d'un Conseil en Energie Partagée

2015 : Ouveillan, Saint Marcel sur Aude, Montredon des Corbières

2016 : Coursan

2017 : Ginestas

2018 : Bizanet, Saint Nazaire d'Aude

2019 : Cuxac d'Aude, Leucate, Peyriac de Mer, Pouzols minervois et Villedaigne

21 communes du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée ont bénéficié d'un bilan Conseils en Orientation Energétique

Parmi ces communes, 12, dont 9 du Grand Narbonne, se sont engagées dans la démarche Communes économes du parc :

Armissan, Caves, La Palme, Portel des Corbières, Sigean, Vinassan, Port la Nouvelle, Fleury et Gruissan.



La maîtrise de la demande en énergie

Des travaux conséquents de rénovation énergétique

Le programme TEPCV-CEE a permis la réalisation de travaux d'économie d'énergie non seulement sur le patrimoine du Grand Narbonne mais également de 15 communes : **aide de 1,23 M€ sur 2,6 M€ de travaux** grâce aux recettes générées par les certificats d'économie d'énergie. Une convention a permis l'animation du dispositif par le SYADEN.



Animation de la plateforme de rénovation de l'habitat



Mise en place d'un guichet unique multipartenarial en juin 2019 avec itinérance dans les communes

Enveloppe expérimentale de 80 k€ en 2019 pour aider les projets non éligibles aux aides ANAH : 14 particuliers et 4 copropriétés aidés

Le mag' GRAND NARBONNE



2500 flyers distribués
316 contacts depuis juin 2016 (1 424 contacts via l'Espace Info Energie)
Accompagnement : 68 maisons et 9 copropriétés avec la réalisation de 52 diagnostics thermiques dont 17 identifiés comme ayant débouché sur des travaux (13 logements et 4 copropriétés représentant 55 lots)

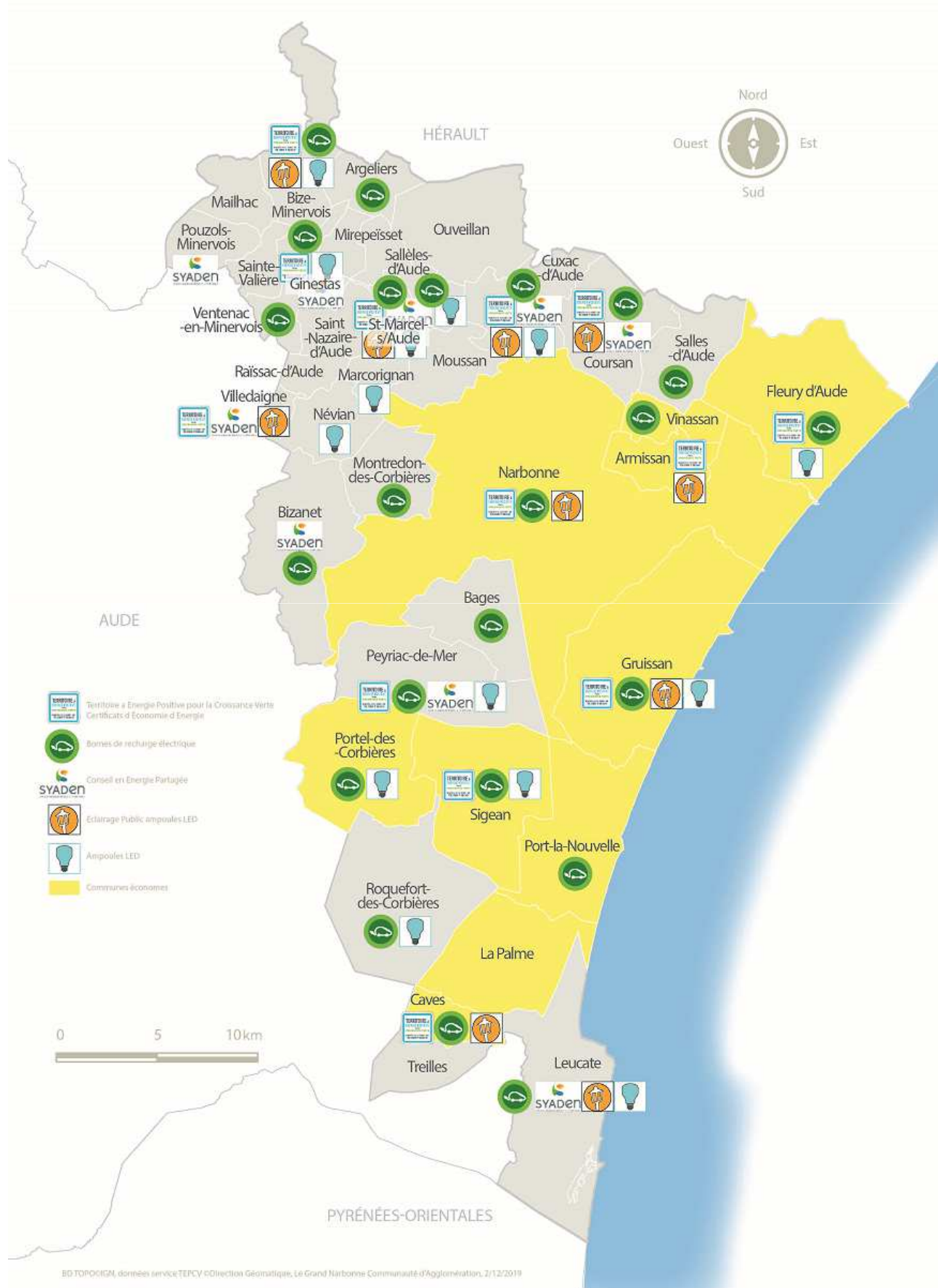


Consommation énergétique du secteur résidentiel : 894 GWH en 2015 (Source OREO Occitanie)

Emission de gaz à effet de serre dans le résidentiel : 93562 téq Co₂ en 2017 (118720 en 2015) (Source ATMO Occitanie)



La maîtrise de la demande en énergie



BD TOPOGIGM, données service TEPCV ©Direction Géomatique, Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération, 2/12/2019



La sobriété dans la mobilité

Envoyé en préfecture le 21/01/2020
 Reçu en préfecture le 21/01/2020
 Affiché le 21/01/2020
 ID : 011-241100593-20200116-C2020_06-DE



Une décarbonation de la flotte de véhicules

Grâce à la labellisation TEPCV, la collectivité a pu bénéficier d'un soutien financier de l'Etat pour l'achat de deux bennes à ordures hybrides, 4 ZOE et 2 utilitaires électriques. Elle a également mis à disposition des agents des vélos à assistance électrique, un scooter électrique, des tickets de bus.



Service environnement
**ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE
 BENNE INTELLIGENTE**



Depuis le jeudi 14 mai une **nouvelle benne à ordures ménagères** a été livrée sur le secteur de Ginestas. Financée, en partie, grâce au **label Territoire à Energies Positives pour la Croissance Verte**, cette benne a la particularité de disposer d'un système de récupération d'énergie sur la phase de ralentissement. Assimilable au frein moteur, ce système intelligent permet de restituer l'énergie lors du basculement des bacs.

Pour le Grand Narbonne, l'achat de **véhicules neufs** représente un **investissement d'un million d'euros** par an. Jean-Michel Plass, directeur du service Patrimoine et Bruno Druetta, responsable du Parc automobile ont opté pour le renouvellement des véhicules dans l'objectif d'optimiser la flotte avec des camions de moins de 10 ans.

Pour les **benne à ordures ménagères**, le Grand Narbonne investit près 500 000€ HT pour l'achat d'environ **trois nouveaux véhicules par an**.

Agents GrandNarbonne @MyGrandNarbonne · 4 h
 C'est la semaine de la mobilité ! Louis, service environnement, témoigne: "Avec mes collègues Dominique et Bernard, nous faisons le trajet quotidien domicile/travail en covoiturage. Nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre et partageons les frais d'essence." #sem2019



1 2

Un plan de mobilité

Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des agents en juin 2019. Sur la base des réponses, un plan de mobilité interne a été proposé reposant sur de nombreuses actions à mettre en œuvre à partir de 2020



Facture de carburants (hors délégataires) : 721 k€ en 2018



Des formations

96 agents formés à la conduite de véhicules électriques

Une amplification des moyens internes

Le territoire est lauréat de l'appel à projet « vélos et territoires ». Ceci va permettre d'amplifier les actions menées en faveur du vélo avec notamment la possibilité du recrutement d'un chargé de mobilité en 2020.





La sobriété dans la mobilité



1 500 000 € investis pour la création d'aménagements cyclables

Relier les quartiers prioritaires de Narbonne à la gare - Aménagement des véloroutes euroméditerranéennes



Poursuite du programme d'aménagement des voies douces

7 000 000 € investis depuis 2003 soit 500 000 € / an



46 bornes de recharge pour véhicules électrique déployées sur 25 communes



LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ
BOUGEZ AUTREMENT
16-22 SEPTEMBRE



Animations lors de la semaine européenne de la mobilité
Nombreuses actions de communication autour du bus
Navette mobile sur les territoires



Part modale piéton : 8%

Part modale deux roues : 3,8%

Part modal en transport en commun : 2,9 %

(Source Données INSEE – SCoT 2017)

Le développement des énergies renouvelables

4 études de faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques en 2018- 2019 débouchant sur l'équipement de deux stations d'épuration en 2020



En 2019, se poursuit la :

- Production d'énergie à partir de panneaux solaires à In'ess et à l'Espace de liberté
- Récupération de chaleur des condenseurs à l'Espace de liberté
- Génération d'électricité par la fermentation des déchets sur l'écopôle Lambert



Production de 17,72 GWH d'énergie couvrant 43% des besoins (Source Bilan carbone 2016)

Etudes de faisabilité en énergie thermique

Accompagnement des communes par le SYADEN sur des projets bois-énergie .

Etudes réalisées

Bizanet Ecole

Coursan Ecole

Narbonne : Extension réseau chaleur et création d'une centrale solaire de 2 872m² pour alimenter le réseau de chaleur du quartier de St Jean St Pierre

Saint Marcel Sur Aude : Gymnase

Création d'un réseau de chaleur et de froid sur la ZAC "Pôle Santé" à Montredon-des-Corbières

Réalisation d'une centrale thermique fonctionnant à la biomasse sur le site industriel de la Distillerie Sud Languedoc à Sigean



Le développement des énergies renouvelables

Le développement de la filière éolien en mer

2 projets pilotes offshore

- Apport au capital d'Eolmed
- Aménagement du port de Port la Nouvelle
- Participation aux groupes de travaux, salons...
- Territoire pilote Hydrogène Power to gas pour le stockage de l'électricité



Objectifs : Production de 50GWh/an

En phase commerciale entre 2030 et 2035 : 1300 GWh/an attendus

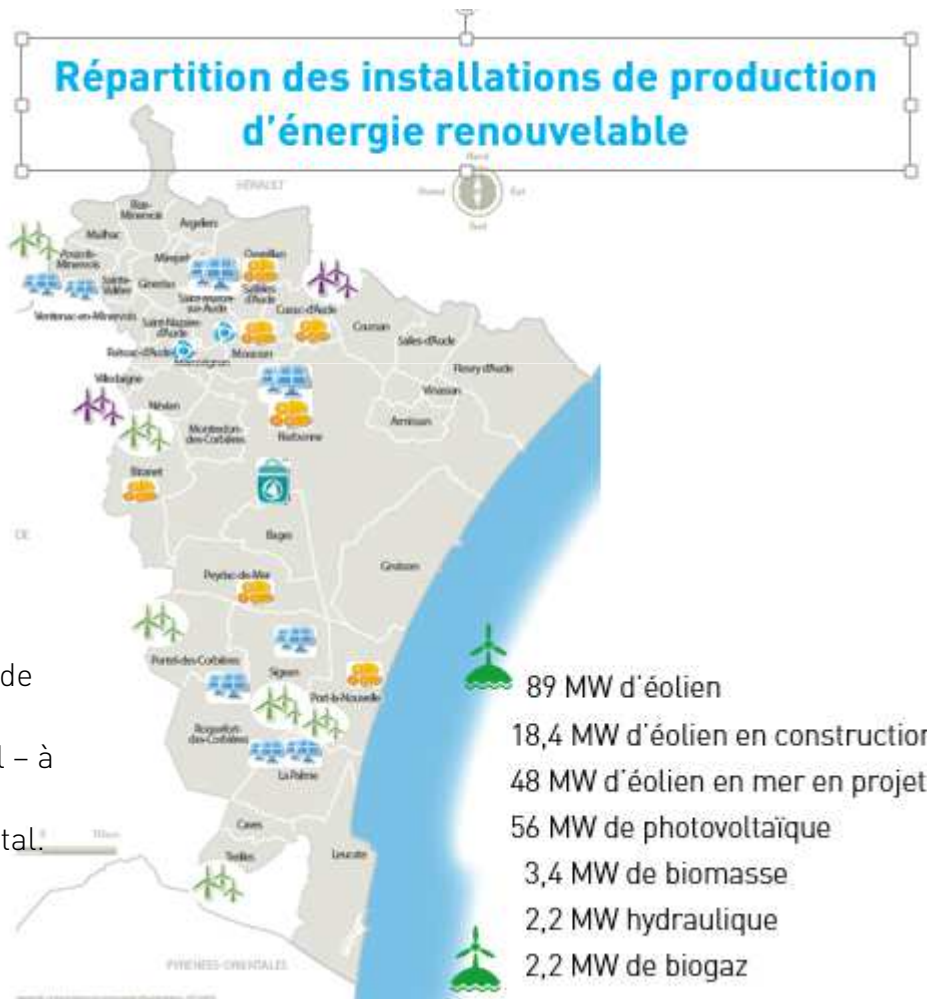
Lancement de 10 études technico économiques de projets photovoltaïques communaux dont **5 études avec volet participatif pour favoriser l'investissement citoyen**



Soutien financier du Grand Narbonne à ECLR, association Energies Citoyennes Locales et Renouvelables en Occitanie qui rassemble les territoires souhaitant aborder la question de l'énergie dans une approche globale de développement local – à la fois économique, social, démocratique et environnemental.



Un apéro climat sur les énergies participatives à In'ess le 8 octobre 2019



Production d'électricité renouvelable : 410 GWh en 2018



L'économie circulaire et les déchets

Envoyé en préfecture le 21/01/2020

Reçu en préfecture le 21/01/2020

Affiché le 21/01/2020

ID : 011-241100593-20200116-C2020_06-DE



En interne, Le grand Narbonne a mis en place des outils pour le tri des déchets valorisables et des formations aux écogestes sont dispensées. D'autre part, Le Grand Narbonne poursuit sa politique de réduction de ses consommations de papier avec l'augmentation de la dématérialisation : paie, entretiens professionnels, édition de plaquettes et flyers en quantité modérée, accompagnement des entreprises à la dématérialisation des marchés publics



-20 % de consommation de papier en 2018 (7259 kg) /2016

En 2019, les consignes de tri ont été étendus à tous les emballages plastiques, valorisés par le Covaldem. Le service Environnement poursuit le déploiement des containers dont une partie sont enterrés. Une géolocalisation de l'ensemble des points d'apport volontaires du territoire a été réalisée. Cette carte est disponible sur le site institutionnel du Grand Narbonne. Cet outil permet également aux services d'effectuer un suivi des niveaux de remplissage et de l'état du parc de contenants.



Depuis 2019, les actions en faveur du compostage se sont amplifiées. Des bacs de compostage collectif sont en test à Narbonne (Quartier Saint Jean St Pierre et Narbonne plage) et Bages.



Participation à la foire de printemps 2019 : 450 personnes sensibilisées

Participation du Grand Narbonne à la journée World Clean up Day en 2018 et 2019

Le 15 septembre 2018



En 2018 sensibilisation à la prévention/tri/compostage 62 classes - 1378 élèves
17 j Evènementiels et 12 j Marchés annuels / saisonnier



Production d'ordures ménagères résiduelles : 417 kg/hab en 2018 contre 437 en 2015

L'économie circulaire et les déchets

Démarrage du projet Precious plastic au Fablab du Grand Narbonne qui consiste en la fabrication de 3 machines par le grand public pour réutiliser certains plastiques et créer des objets



Appui à la mise en place d'un service de gobelets réutilisables par l'association Soliservice

En 2019 : 4215 gobelets lavés pour 11 structures

Production de 1600 sacs en coton bio équitable par la coopérative Ephémère



Suez et le Grand Narbonne ont lancé, en collaboration avec l'INRA, un projet scientifique et technologique innovant consistant à transformer, grâce au procédé de méthanisation, les biodéchets des professionnels du territoire en compost et énergie.

Maquette du futur Bioresource lab



Energie produite par la fermentation des biodéchets : 16,5 MWH en 2016

L'aménagement, l'urbanisme et le renouvellement urbain

Dans le cadre de la révision du SCOT et du PCAET de la collectivité de nombreux ateliers et réunions ont été organisés conjointement par les services Transition énergétique et Planification. Ces deux documents intègrent des actions visant une évolution de l'urbanisme prenant en compte les enjeux sociétaux et environnementaux : recomposition spatiale, constructions adaptées, place du végétal, mixité sociale...

Une étude pilote, commanditée par la DDTM11 et réalisée par le CEREMA sur la désimperméabilisation des sols a permis d'identifier 5 communes volontaires pour tester la désimperméabilisation de sites identifiés dans l'étude sur la base d'une approche multicritères.



**CAHIERS TECHNIQUES
DE L'URBANISME**
dans le Parc



Mise à disposition d'un cahier technique de l'urbanisme durable réalisée par le PNR en partenariat avec le Grand Narbonne (cf lien : <http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/urbanisme/les-cahiers-techniques-de-lurbanisme-dans-le-parc>)

Indications lors du versement d'aides à la rénovation de façades privées

La rédaction d'un cahier des prescriptions architecturales, urbaines et paysagères sur la future ZAC de Néviau sera réalisée courant 2020 sur la base de l'OAP introduite dans le PLU de Néviau



Le service Habitat poursuit sa dynamique d'animation sur le territoire autour de la rénovation des centres anciens avec notamment une action sur la végétalisation des façades, favorisant une climatisation naturelle.



Budget Centres anciens 2019 : 300 k€

Une gestion quantitative et qualitative de l'eau

519 500 €

GINESTAS

Création de réseaux d'adduction et de distribution dans le cadre des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du Sud Minervois : [8 communes concernées : Sainte-Valière, Ginestas, Pouzols-Minervois, Mirepeisset, Ventenac-Minervois, Argeliers, Saint-Marcel-sur Aude et Saint-Nazaire]

Signature d'un contrat de performance énergétique pour les stations d'épuration gérées par Véolia

695 300 €

NARBONNE

Renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable au domaine de Geyszière



Rendement du système d'alimentation en eau potable en m3 brut/m3 vendu : 77%

Contrat de performance sur partie Sud : 7 469 100 kWh Cumac pour 36 477 €

Un projet Irrialt'eau multipartenarial pour expérimenter la réutilisation de l'eau issue des stations d'épuration du Grand Narbonne, pour irriguer la vigne et les espaces verts en complément. Par ailleurs, un projet pilote a été mis en place pour irriguer 16 ha de vignes à partir des eaux usées de la station d'épuration de Roquefort des Corbières.



Une exposition itinérante pour sensibiliser le public



La création d'un pôle agro-écologique méditerranéen sur le Quatorze – Aménagement d'un espace test (800k€)

Un programme multipartenarial de recherche triennuel sur la salinisation des sols et des nappes afin de déboucher sur des scénarii d'aménagement

De nombreux évènements sur le territoire



Une conférence le 1^{er} mars 2019 sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols



Une animation écogestes réalisée par l'AREPB lors du festival de la Tempora à Saint-Marcel le 6 juillet 2019



Semaine de la mobilité 2019 : 150 personnes sensibilisées



De nombreuses animations autour des déchets – En 2018 sensibilisation de 1378 scolaires

3^{ème} édition des rencontres Plan climat en septembre 2019 : 600 personnes

